



Le gaz un choix naturel

Tarifs dès janvier 2017

# Le Pôle Chaleur

Depuis janvier 2016, les activités de vo énergies gaz SA et Urbagaz SA sont réunies au sein d'un « Pôle Chaleur ». Cette collaboration permet de poursuivre le développement régional des réseaux de gaz naturel et de diversifier les solutions énergétiques en utilisant les énergies renouvelables locales.

## Parmi les projets réalisés en 2016, on relève :

### Extension du réseau de distribution de gaz naturel

Le réseau de distribution de gaz naturel a été étendu pour alimenter la commune de Corcelles-sur-Chavornay. Depuis octobre 2016, cette dernière est la 16ème commune alimentée en gaz naturel par les réseaux du Groupe VOénergies.

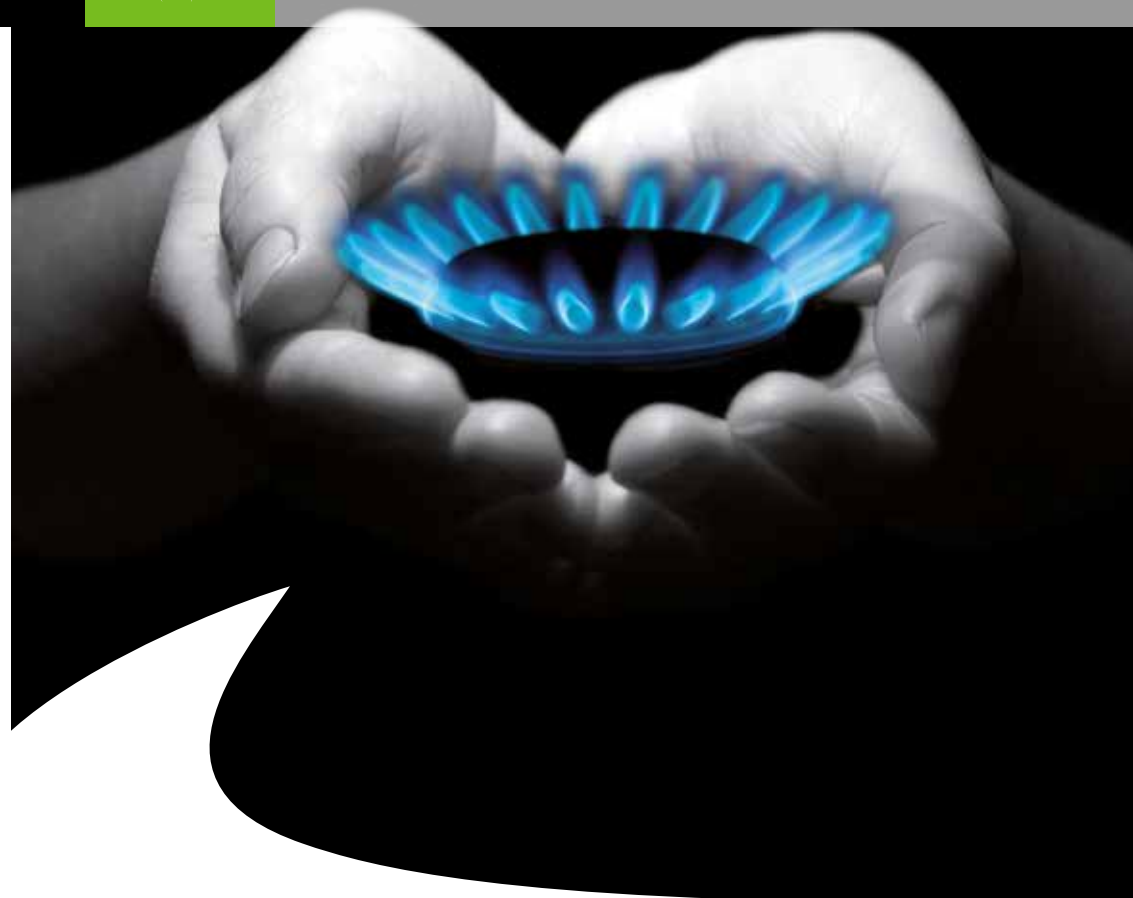
### Orbe chauffage à distance de Montchoisi

Ce projet découle d'un partenariat entre VOénergies, la Commune d'Orbe, la Fondation Saphir et la société BoisCom. Principalement alimenté en bois provenant de la région, il permettra de desservir les quartiers d'habitation de Montchoisi-Plamont-Suchet, les complexes scolaires de Chantemerle-

Montchoisi et le futur EMS construit par la fondation Saphir. La chaleur sera produite par une centrale équipée d'une chaudière à plaquettes d'une puissance de 1'200 kW secourue si nécessaire par une chaudière à gaz de puissance identique. Les travaux de construction devraient débuter d'ici l'automne 2017.

### Vallorbe chauffage à distance du Collège

Il s'agit de chauffer le collège de la rue Louis-Ruchonnet, la salle de gymnastique et l'église ainsi que les bâtiments situés dans cette zone. La production de chaleur est assurée par une chaudière de 900 kW également alimentée par des plaquettes bois. Les travaux sont prévus à la même période que pour le CAD de Montchoisi pour des premières livraisons au printemps 2018. La redondance est assurée par une chaudière à gaz de même puissance.



# Tarifs du gaz naturel

dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017

Après une baisse constante de nos tarifs depuis 2015, une hausse de 0.3 cts/kWh est appliquée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Pour une villa individuelle, cela correspond à une faible augmentation de fr. 5.-/mois (consommation de 20'000kWh/an).

Ce renchérissement s'explique par une hausse du prix d'achat ainsi que par les investissements consentis pour optimiser nos réseaux de distribution.

		moins de 100'000 kWh/an	plus de 100'000 kWh/an
<b>Gaz naturel</b>	Energie	5.704 cts/kWh	5.554 cts/kWh
	Taxe CO <sub>2</sub>	1.496 cts/kWh	1.496 cts/kWh
	<b>Tarif</b>	<b>7.20 cts/kWh</b>	<b>7.05 cts/kWh</b>
<b>Abonnement</b>		10.- CHF/mois	10.- CHF/mois

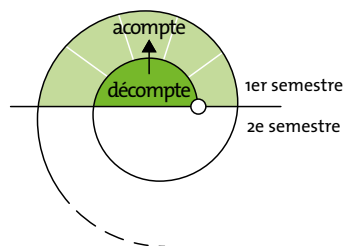
Tous les tarifs sont hors TVA.

Facteur de conversion kWh/m<sup>3</sup> : 10.40

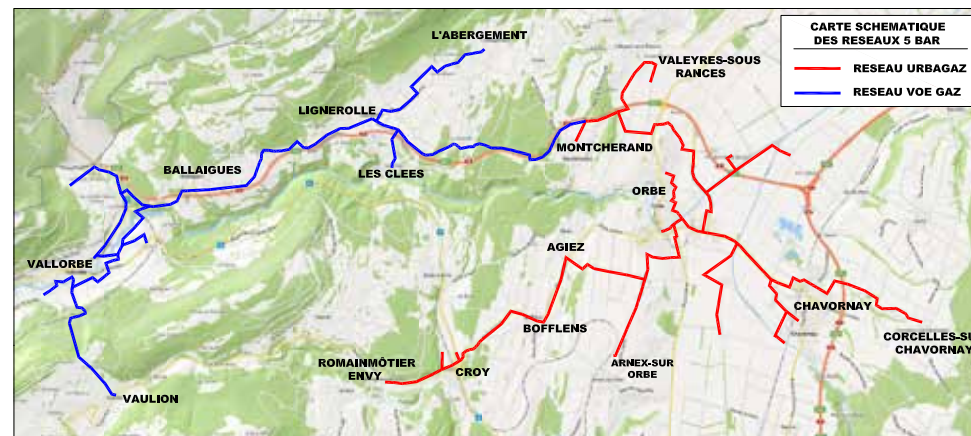
## La facturation

La consommation de gaz est relevée deux fois par année. La facturation de la consommation s'effectue sous forme de 5 acomptes et de deux décomptes suite aux relevés des compteurs dans le courant des mois de juin et décembre.

Les acomptes de gaz sont calculés par semestre, basés sur le décompte précédent pour la même période.



# Les réseaux



# Service clientèle

## Orbe

Rue de la Poste 2

Lundi - Vendredi: 8h - 12h et 13h30 - 17h30  
Samedi: 9h - 12h

## Vallorbe

Grand-Rue 1

Lundi - Jeudi: 7h30 - 12h et 13h30 - 17h  
(fermé le mercredi)  
Vendredi: 7h30 - 12h et 13h30 - 16h00

Notre service clientèle se fait un plaisir de vous renseigner par email ([info@voenergies.ch](mailto:info@voenergies.ch)) ou par téléphone au

**058 234 2000**